



Violence verbale de mon ex mari

Par **roudoudou85**, le **10/12/2010** à **20:24**

Bonjour, je suis en instance de divorce à cause de violence conjugale. Une garde alternée de mes deux enfants a été décidé par mon ex mari. Je l'ai accepté car cet homme me fait peur. Lorsque je ramène mes enfants chez leur père j'ai le droit à des insultes et des menaces. Que dois-je faire? est ce qu'il faut que j'aille porter plainte? est ce que cela est considéré comme de la violence conjugale? Cet homme me fait peur et mon divorce traîne en longueur. merci de votre réponse cordialement

Par **Marion2**, le **10/12/2010** à **20:39**

Vous êtes en instance de divorce, donc vous avez un avocat. Nous ne connaissons pas votre dossier. Voyez avec lui.

Par **roudoudou85**, le **12/12/2010** à **10:30**

oui bien sûr que je vais voir avec lui. Seulement je voulais juste savoir si je devais aller porter plainte suite à ces insultes et menaces?

Par **mimi493**, le **12/12/2010** à **11:01**

Voyez avec votre avocat selon le contexte, car si vous portez plainte sans avoir la moindre

preuve, l'autre partie pourrait avoir beau jeu de dire que vous mentez